

# EXTRAIT

*du procès-verbal du Conseil communal de Renens*

Séance du 7 octobre 2021

Présidence de Mme Carole Castillo

## *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 4-2021 de la Municipalité du 23 août 2021,  
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**ALLOUE** à cet effet à la Municipalité un crédit brut de CHF 225'200.- TTC pour les travaux de rénovation de l'éclairage public de Renens-Village.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3810.1069.5010 - Rénovation de l'éclairage public de Renens-Village.

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

---

Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2021

La Présidente

Le Secrétaire

Carole Castillo



Grégoire Menoud

